

# Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-02-9



Le **vingt et un février deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 07 février 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

**Etaient présents** : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Thérèse PARISSEAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA- DAUBRICOURT, Mohamed IDRAHOU, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Eric HALLERS, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Abdelaziz GUERTIT, Laëtitia TAILLE-BIJJ, Gilles TUROTTE, Saïd NACER,

**Etaient représenté(e)s** : Monsieur Donatien DUCATILLION (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Madame Christelle POULAIN (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Madame Anne-Sophie DELPLANQUE (procuration donnée Monsieur Gilles TUROTTE), Rabiah ARABEN (procuration donnée à Monsieur Saïd NACER), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Monsieur Donatien DUCATILLION),

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-France ROGER

## **Bilan des acquisitions et des cessions au titre de l'exercice 2022**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 du CGCT, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Il informe que pour l'année 2022, la commune a acheté le terrain cadastré AC 69p, sis à DECHY, rue Waldeck Rousseau d'une superficie de 800m<sup>2</sup>, appartenant à Monsieur et Madame LEVAT au prix de 12 800,00€.

Il demande au conseil municipal d'approuver le bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2022.

**Le Conseil Municipal,  
DECIDE, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2022.

**Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme  
Le Maire,**

**Télétransmis le 24 février 2023**

**Publié sur le site de la ville le 28 février 2023**